

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION

L'adjudication aura lieu le **mardi 26 février 2019 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **BOBIGNY (93)**

26 rue Eugène Varlin

Cadastrés section BD n° 308 pour 2 a 54 ca consistant en :

UN PAVILLON D'HABITATION comprenant suivant titre :

- Au rez-de-chaussée : **GARAGE**, cuisine, salon/salle à manger, WC.
- Au premier étage : **BALCON**, salle de bains, trois chambres, WC.
- Au deuxième étage : deux chambres, salle de bains, WC ;
- **COURETTE** devant et **JARDIN** sur l'arrière avec dépendance.

Et suivant procès-verbal de description dressé par Maître DUCHAUCHOY-CREUZIN, huissier de justice associé à LE BOURGET (93), en date du 5 février 2015, et dossier de diagnostic technique établi par DIAGAMTER en date du 26 janvier 2015, il s'agit d'un **PAVILLON** sur rue avec **JARDINS** avant et arrière divisé en **TROIS APPARTEMENTS** se composant comme suit :

- Au rez-de-chaussée : **UN APPARTEMENT** accessible par une porte à gauche sur le palier en entrant, comprenant : pièce à usage d'entrée, cuisine aménagée, WC avec lavabo, séjour avec cheminée et pièce à usage de bureau avec portes

fenêtres ouvrant sur **JARDIN** avec **TERRASSE** équipée d'un auvent, pièce à usage de chambre, salle d'eau, **JARDIN** arboré en très bon état avec **APPENTIS** à usage de remise et de serre ;

- Au premier étage : outre une pièce vide de toute occupation hormis des éléments et une autre pièce à usage de toilettes, **UN APPARTEMENT** en très bon état d'entretien composé d'un séjour avec porte fenêtre à double vitrage donnant sur **BALCON** carrelé en très bon état, cuisine aménagée, salle d'eau, chambre ;

- Au deuxième étage : **UN APPARTEMENT**, accessible par un escalier en bois, comprenant palier, séjour, pièce à usage de débarras, cuisine aménagée, dégagement, salle d'eau avec WC, chambre, ces pièces étant partiellement mansardées ;

(DPE : E - GES : C).
Suivant même PV les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 50.000 € (CINQUANTE MILLE EUROS)

(Précédemment vendu : 218.000 €)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle - (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG : 15/02959)

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le **Lundi 18 février 2019 de 14h à 15h**